

Image not found or type unknown



Refus de restituer mon véhicule

Par **nonon christine**, le **12/04/2009** à **01:02**

Bonjour, Suite à mon refus de régler une facture d'expertise d'un montant non convenu, Midas ayant seul contacté un expert afin de dégager sa responsabilité, cette entreprise refuse de me restituer mon véhicule. A-t-elle le droit de garder mon véhicule? Je précise que je n'ai pas mandaté l'expert, mais que la facture, que Midas me présente aujourd'hui, est à leur nom. Merci de me répondre. Salutations sincères